

FO Accord de Branche Égalité Professionnelle

FO signe

Engagée et déterminée, FO Énergie signe l'accord de Branche Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes !

FO Énergie a été, tout au long de la négociation, « force de proposition » afin que ses revendications pour une réelle égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes soient mises en œuvre au sein des Industries Électriques et Gazières.

Nos propositions ont été prises en compte !

Nous accompagnerons les dispositions établies par cet accord, car il répond, entre autres, à :

- Une ambition commune essentielle : la transformation durable des mentalités. Toutes nos actions au quotidien nous permettront de faire évoluer les mentalités.
- Une égalité professionnelle autant pour les Femmes que pour les Hommes.
- L'application de tous les textes réglementaires de Branche (Articles, Pers, DP, Notes) aux Femmes et Hommes des IEG de manière égalitaire. Certains textes nous régissant ayant été construits avant que le Code du travail réprime les différenciations de traitement des personnes en raison de leur sexe.
- Un renforcement de la mixité de tous les métiers.
- Un accompagnement des entreprises pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes incluant la suppression des plafonds de verre et la garantie pour chaque salarié d'accéder à la formation professionnelle et promotionnelle.
- La prise en compte des questions de prévention, santé, sécurité & conditions de travail, notamment celles des enjeux de santé reproductive pour les femmes et les hommes qui peuvent affecter la vie professionnelle des salariés (les menstruations douloureuses [dysménorrhée], l'endométriose, la ménopause ou l'andropause, par exemple).
- La conciliation des temps de vie, tout au long des carrières des Femmes et des Hommes, notamment le télétravail, le temps partiel, la prise en compte de la souplesse horaire, le soutien et l'accompagnement de la parentalité (de la petite enfance jusqu'aux aidants familiaux).



À présent, chaque entreprise des IEG doit s'emparer de cet accord de Branche et le renforcer par des mesures concrètes et ambitieuses afin d'atteindre une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Agir, ne pas subir!